COMMUNE DE COURTONNE LA MEURDRAC

Compte rendu sommaire du 30 mars 2014

Étaient présents: Mmes et Mrs AUZOUX, BOISNARD, BRAEM, ERNAULT, GABY-

D'HALLUIN,GATINET,LEHERON,LEROY,MAILLET,MULLER,PRIGENT,SANSON,SIROT,THEBAULT,

WIECKIEWICZ

Mme PRIGENT a été nommée secrétaire

Election du Maire

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu:

- Mr BOISNARD Eric voix: 14

- Mr BOISNARD Eric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la création de trois postes d'adjoints.

Election du 1er adjoint

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue: 8

A obtenu:

- Mr SANSON Didier voix: 14

- Mr SANSON Didier ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er adjoint.

Election du 2ème adjoint

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu:

- Mme MAILLET Nadine voix: 14

- Mme MAILLET Nadine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème adjoint.

Election du 3^{ème} adjoint

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu:

- Mr ERNAULT Jean-Charles voix: 14

- Mr ERNAULT Jean-Charles ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjoint.